

• Les actes de décès

Ils vous seront remis par le service de l'Etat Civil de la mairie ou par l'entreprise des pompes funèbres

• Les effets et objets personnels

Les effets et objets personnels du défunt seront remis à la famille par le service de soins. Ils sont à votre disposition dans le service pendant 2 semaines.

Toutefois, si des objets de valeur ont été déposés au coffre de l'établissement, ils seront remis au trésorier principal. Pour les récupérer se munir, des documents suivants:

- Récépissé attestant d'un dépôt à la Trésorerie
- Pièces d'identité de la personne mandatée pour récupérer les biens
- Certificat d'hérédité

et se rendre au Centre des Finances (Trésor Public) où les biens vous seront restitués.

Centre des Finances
4 à 6 rue d'Orléans
92210 SAINT-CLOUD

☎: 01 46 02 98 06

Ouvert : Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi
de 08h45 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
Fermé le Jeudi après-midi

- Si le défunt était sous **protection juridique** son représentant légal désignera la personne ou l'organisme chargé du dossier de succession.

MOYENS D'ACCÈS À LA CHAMBRE MORTUAIRE 2 BIS RUE GASTON ROLLIN, 92210 SAINT-CLOUD



Depuis le CH4V site de Saint-Cloud:



3 Rue Charles Laver, 92210 Saint-Cloud



1. Prendre **Rue Charles Laver** et continuer sur 50 m



2. Prendre à gauche **Rue Dailly** et continuer sur 850 m



3. Au rond-point **Place Magenta**, prendre à gauche Avenue du Général Leclerc et continuer sur 200 m



4. Prendre à droite **Rue Laval** et continuer sur 400 m



5. Prendre à droite **Rue Gaston Rollin**



2 bis Rue Gaston Rollin, 92210 Saint-Cloud



Depuis le CH4V site de Sèvres:



141 Grande Rue, 92310 Sèvres



1. Prendre **Grande Rue** et continuer sur 350 m



2. Au rond-point **Place Gabriel Péri**, continuer tout droit Avenue de l'Europe et continuer sur 500 m



3. Au rond-point, prendre à gauche Grande Rue et continuer sur 550 m



4. Prendre à gauche **Rue de Ville d'Avray** et continuer sur 600 m

5. Entrer dans Ville-d'Avray et continuer sur 800 m

Ville-d'Avray



6. Prendre à droite **Square André Maningue** et continuer sur 500 m

7. Entrer dans Saint-Cloud et continuer sur 1,5 km

Saint-Cloud



8. Prendre à gauche **Rue Laval** et continuer sur 100 m



9. Continuer tout droit **Rue Laval** et continuer sur 300 m



10. Prendre à droite **Rue Gaston Rollin**



2 bis Rue Gaston Rollin, 92210 Saint-Cloud

BUS: Prendre le bus 460 ou 467 du Pont de Sèvres ou de la Gare de Saint-Cloud, descendre à la station « Lelégard » puis remonter à pied la rue Lelégard.



Centre Hospitalier des Quatre Villes



LE DECES

Madame, Monsieur,

Le Centre Hospitalier se joint à vous dans ce moment de deuil.

Afin de vous aider dans les formalités préalables à l'organisation des obsèques nous tenons à vous préciser les éléments suivants :

- **L'établissement dispose d'une chambre mortuaire**, 2 bis rue Gaston Rollin 92210 Saint-Cloud, où seront effectués la présentation et le départ du défunt (*Il sera facturé 160€ par jour au-delà de 3 jours pour la conservation du corps, hors dimanche et jours fériés*).

La chambre mortuaire est ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 16h15.

Si vous souhaitez vous y rendre, nous vous demandons de contacter l'agent d'amphithéâtre ☎ 01 77 70 75 10

- **Vous avez le libre choix de l'opérateur funéraire** (la liste est à votre disposition auprès du cadre de santé du service, du service des admissions ou de la chambre mortuaire pour toute information).

- **Vous pouvez demander un transport** du défunt pour un retour au domicile de votre choix, ou bien dans une chambre funéraire dans les 48 heures maximum qui suivent le décès.

- **En cas du don du corps**, l'original de la carte de donateur est obligatoire. Un médecin établit un certificat de non contagion. Le transfert a lieu dans un délai de 24 heures, les frais de transport sont à la charge de la famille. L'établissement accueillant le don prend en charge les frais et démarches d'inhumation du corps. Il existe un lieu de recueillement au cimetière de Thiais.

Le cadre de santé de l'unité ou l'équipe soignante se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

LES FORMALITES ADMINISTRATIVES

Le constat du décès est réalisé par un médecin qui établit un certificat de décès.

Ce certificat est remis par le service de soins au bureau des admissions de l'hôpital ou au secrétariat de la résidence pour les EHPAD/USLD qui vous aidera dans les formalités administratives à réaliser.

Sites	Formalités à accomplir	Où et quand ?
CH4V site de Saint-Cloud <i>3 place Silly 92210 Saint-Cloud</i>	<ul style="list-style-type: none">• Vous rendre au bureau des admissions• Vous rendre à la mairie de Saint Cloud pour y effectuer la déclaration de décès, muni du certificat de décès et du livret de famille ou de l'acte de naissance du défunt et de sa carte d'identité.	Niveau 0: ouvert du Lundi au Vendredi entre 8h et 16h45 et le samedi de 8h à 15h30. Service d'état civil, 13 place Charles de Gaulle 92210 SAINT CLOUD Ouvert du Lundi au Vendredi 8h45-12h15 et 13h45-17h ☎: 01 47 71 53 48
CH4 site de Sèvres <i>141 Grande Rue 92310 Sèvres</i>	<ul style="list-style-type: none">• Vous rendre au bureau des admissions• Vous rendre à la mairie de Sèvres pour y effectuer la déclaration de décès, muni du certificat de décès et du livret de famille ou de l'acte de naissance du défunt et de sa carte d'identité.	Niveau RDJ: ouvert du Lundi au Vendredi entre 8h et 16h45. Service d'état civil, 54 Grande Rue, 92310 SEVRES Ouvert: - Lundi, Mercredi, Vendredi 8h30-12h et 13h30-17h - Mardi, Jeudi 13h30-17h ☎: 01 41 14 10 10
Résidences Lelégard <i>1 rue Lelégard 92210 Saint-Cloud</i>	<ul style="list-style-type: none">• Vous devrez vous rendre au secrétariat• Vous rendre à la mairie de Saint Cloud pour y effectuer la déclaration de décès, muni du certificat de décès et du livret de famille ou de l'acte de naissance du défunt et de sa carte d'identité.	Ouvert du Lundi au Vendredi entre 9h30 et 16h30 Service d'état civil, 13 place Charles de Gaulle 92210 SAINT CLOUD Ouvert du Lundi au Vendredi 8h45-12h15 et 13h45-17h ☎: 01 47 71 53 48
Résidence Jean Rostand <i>141 Grande Rue 92310 Sèvres</i>	<ul style="list-style-type: none">• Vous devrez vous rendre au secrétariat• Vous rendre à la mairie de Sèvres pour y effectuer la déclaration de décès, muni du certificat de décès et du livret de famille ou de l'acte de naissance du défunt et de sa carte d'identité.	Ouvert du Lundi au Vendredi entre 9h30 et 16h30 Service d'état civil, 54 Grande Rue, 92310 SEVRES Ouvert: - Lundi, Mercredi, Vendredi 8h30-12h et 13h30-17h - Mardi, Jeudi 13h30-17h ☎: 01 41 14 10 10